

22 mars 2024

Direction Générale
Service des Affaires Générales

Réf. : EAD/VT/MHM – 50/2023

Objet :

**CONVOCAION
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 28 MARS 2024 A 18 H 30 A LA MAIRIE**

ORDRE DU JOUR

I/ Affaires Générales

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2024
- 2/ Compte rendu des décisions prises par délégation du conseil municipal au maire (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales)
- 3/ Biltzar des communes du pays Basque – désignation de délégués et appel à cotisation
- 4/ Association Handiplage – convention de partenariat
- 5/ Passage à la gestion en flux des droits de réservation de logements locatifs sociaux – convention-type bailleur social/commune

II/ Affaires Financières

- 1/ Budget primitif 2024
- 2/ Fixation des taux d'imposition 2024
- 3/ Ecole Saint-Michel : convention de participation aux frais de fonctionnement 2024
- 4/ Ikastola Kaskarotena : convention de participation aux frais de fonctionnement 2024
- 5/ Convention entre les communes d'Urrugne et de Ciboure pour la participation aux frais de scolarisation des élèves accueillis dans les écoles publiques et privées du premier degré des deux communes concernées
- 6/ Enfouissement des réseaux de l'avenue Joseph Abeberry – création d'une autorisation de programme et crédits de paiement
- 7/ Electrification rurale – programme article 8 - rénovation EP 2024 Territoire d'énergie 64 – approbation du projet et du financement de la part communale – affaire n° 22EF052
- 8/ Electrification rurale – programme sans subvention 2024 – rénovation EP 2024 Territoire d'énergie 64 – approbation du projet et du financement de la part communale – affaire n° 23REP124
- 9/ Electrification rurale – programme génie civil communications électroniques option A 2024 Territoire d'énergie 64 – approbation du projet et du financement de la part communale – affaire n° 23TE057
- 10/ Fonds de solidarité logement

III/ Personnel communal

- 1/ Avenant au contrat de progrès signé avec la communauté d'agglomération Pays basque

IV/ Urbanisme, Voirie, Ports et Infrastructures

- 1/ Versement d'une subvention d'équilibre au projet Iturri Alde porté par le COL
- 2/ Rapport de la commission communale d'accessibilité 2023

V/ Education, enfance, jeunesse et sport

- 1/ Convention territoriale globale avec la CAF
- 2/ Approbation du Projet Educatif de Territoire (PEDT)
- 3/ Dispositif Euskaraz Josta – convention avec la communauté d'agglomération Pays basque

- 4/ Soutien financier au lycée maritime
- 5/ Restauration scolaire – avenant à la convention avec l'Etat
- 6/ Convention avec la commune de Saint-Jean-de-Luz pour le fonctionnement du club de plage Donibane

VII/ Culture, Patrimoine et vie associative

- 1/ Règlement d'intervention des subventions
- 2/ Subventions aux associations 2024

VII/ Questions diverses

Le maire,
Eneko ALDANA-DOUAT



Eneko Aldana-Douat